

**DKV se réjouit du succès rencontré dans le cadre du préenregistrement en vue de la taxe kilométrique belge**

**Bruxelles, 5octobre 2015 – L’enregistrement des utilisateurs et la distribution des OBU (On-Board Units, ou unités embarquées) ont officiellement débuté le 1er octobre 2015. Les entreprises pouvaient toutefois déjà se préenregistrer depuis quelque temps auprès de DKV, afin d’être directement en ordre concernant toutes les obligations liées à la taxe kilométrique pour les poids-lourds de plus de 3,5 tonnes. DKV tire à présent le bilan de la période de préenregistrement et se réjouit du succès rencontré.**

**Période de préenregistrement**
Gertjan Breij, directeur général de DKV Euro Service Benelux : *« Depuis l’annonce de la nouvelle taxe kilométrique sur les routes belges, nous ressentions une grande inquiétude dans le secteur. Les entreprises ne savaient pas vraiment ce qu’on attendait d’elles et elles craignaient dès lors de ne pas prendre les bonnes mesures à temps. Raison pour laquelle, nous avons décidé, au sein de DKV Euro Service Benelux, de passer à la vitesse supérieure et de permettre à nos clients de s’enregistrer avant le 1er octobre. Pendant cette période de préenregistrement, nous avons fourni à nos clients toutes les informations et actualités dont ils pouvaient avoir besoin sur la taxe kilométrique belge. Parce que DKV s’efforce de faire la différence, de "soulager" ses clients. Et nous avons constaté que de nombreuses entreprises s’étaient effectivement inscrites pendant cette période. »*

Les entreprises peuvent également s’adresser à DKV Euro Service Benelux pendant la période officielle d’enregistrement afin de bénéficier de conditions avantageuses et d’un service exceptionnel, qui comprend notamment toutes les procédures administratives en rapport avec la taxe kilométrique.

**Partenaires de l’UNICEF Pays-Bas**En tant que prestataire de services dans le secteur du transport et de la logistique en Europe, DKV souhaite se démarquer. L’entreprise fait ainsi la différence non seulement en proposant un large éventail de services, mais également en soutenant le projet de son partenaire UNICEF Pays-Bas au Mozambique : « Une lutte contre la malnutrition, un combat contre la mortalité infantile ».

Toute personne qui s’enregistre auprès de DKV pour la nouvelle taxe kilométrique belge soutient automatiquement ce projet. Il n’y a aucun coût caché, et aucuns frais d’enregistrement ne sont facturés.

Vous trouverez de plus amples d’informations sur l’enregistrement relatif à la taxe kilométrique belge sur le site [www.dkv-euroservice.com](http://www.dkv-euroservice.com/). Gardez les médias sociaux à l’œil pour vous tenir informés des dernières nouveautés ! Pour plus d’informations sur le soutien au programme de l’UNICEF : <http://bit.ly/1Q6xXLL>.

**DKV Euro Service**

DKV Euro Service constitue depuis près de 80 ans déjà l’un des prestataires de services de pointe des secteurs du transport routier et de la logistique. DKV propose de nombreux services ayant pour but d’optimiser les coûts et la gestion de flotte sur les routes de toute l’Europe, cela allant de l’assistance routière - sans paiement au comptant – dans 54 700 centres agréés acceptant toute une série de marques, à la facturation du péage et au remboursement de la TVA. DKV fait partie du Groupe DKV MOBILITY SERVICES, qui emploie près de 700 collaborateurs. En 2014, ce groupe, représenté dans 42 pays, a réalisé un chiffre d’affaires de 5,7 milliards d’euros.

2,5 millions de DKV CARDS et unités embarquées sont actuellement en circulation auprès de plus de 120.000 clients. En 2014, la DKV CARD a par ailleurs été proclamée pour la dixième année consécutive « Meilleure Marque » dans la catégorie des cartes de carburants et de services.

Pour de plus amples informations : [www.dkv-euroservice.com](http://www.dkv-euroservice.com)
Ou via les médias sociaux : [Twitter](file:///C%3A%5CUsers%5CRobert%20Woltersom%5CDropbox%20%28Jibe%21%20Group%29%5CCustomers%20%26%20Prospects%5CDKV%5CPersberichten%5CPersberichten%202014%5Ctwitter.com%5CDKV_Benelux), [LinkedIn](http://www.linkedin.com/company/dkv-euro-serivce-benelux) ou [Blog site](http://www.dkv-benelux.com/).

**Contact DKV :**

Greta Lammerse, Tél. : +31 252345655, E-mail : Greta.lammerse@dkv-euroservice.com

**Agence de presse : Square Egg BVBA**Sandra Van Hauwaert, GSM : +32 497 25 18 16, E-mail : sandra@square-egg.be